



Procès-verbal de l'assemblée générale statutaire 2008 de la Société Suisse de Sociologie

Lieu : Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines, Espace Louis-Agassiz 1, R 38

Temps : jeudi 26 juin 2008, 17.00-18.00 heures

Membres présents du comité: Christoph Maeder (Président), Claudine Burton-Jeangros, Ueli Mäder, Christian Suter

Membres présents de la SSS : Jean-Michel Bonvin, Volker Bornschier, Gianni D'Amato, Moik Hömke, Florence Moreau-Gruet, Isabelle Renschler, George Waardenburg.

Excusés : trois membres du comité et sept membres de la Société

Points à l'ordre du jour

1. Ordre du jour de l'Assemblée générale
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale
3. Rapports d'activités
 - a) Rapport du Président
 - b) Revue suisse de sociologie
 - c) Bulletin
 - d) Editions Seismo
4. Comptes 2007 et budgets 2008 et 2009
5. Rapport des réviseurs de comptes
6. Décharge du comité
7. Normes éthiques de la SSS
8. Divers

1. Ordre du jour de l'Assemblée générale

L'ordre du jour est approuvé.

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 septembre 2007 à Bâle est approuvé avec remerciements à ses auteurs.

3. Rapports d'activités

a) Rapport du président

L'ouvrage en préparation sur le thème du congrès de l'année passée « *Guerre !* » est pratiquement achevé. L'un des prochains numéros de la Revue suisse de sociologie (SZfS = Schweizerische Zeitschrift für Soziologie) sera également consacré à ce thème.

Relations internationales : Thomas Eberle a été élu à l'un des trois postes de vice-président de l'**ESA**. Le prochain congrès de l'**ESA** aura lieu à Lisbonne en 2009. Le Président invite les membres à prendre part à l'un des réseaux. L'inscription au congrès sera communiquée aux membres par le biais du site Internet de la SSS ainsi que par la Newsletter.

Le **nouveau site Internet** de la SSS est maintenant opérationnel. Sa mise en place a pris un certain temps parce que les textes à disposition n'ont pas été faciles à transférer. Le site est encore en phase d'amélioration ; il faut notamment considérablement étoffer l'offre plurilingue. Pour le moment, seule la version allemande est complète.

Après des années de bons et loyaux services, **Franz Haag**, Webmaster du site jusqu'à maintenant, a quitté sa charge avec la mise en service du nouveau site. Le comité et les membres de l'AG le remercient chaleureusement d'avoir mené à bien ces tâches essentielles au bon fonctionnement de la SSS. Le nouveau Webmaster et sa suppléante sont tous deux de l'Université de Bâle. Nous sommes reconnaissants à l'Institut de Bâle de prendre en charge cette partie.

L'**Université de Berne** a envisagé pendant un moment de supprimer la sociologie. La SSS est intervenue par écrit auprès du Rectorat et du Doyen et le projet a également été relayé par différents médias. Même si ce projet de suppression a finalement été abandonné, une restructuration va avoir lieu sous le nom de Governance et différentes disciplines seront chargées de collaborer à ce thème.

Comme l'an passé, la SSS compte environ 500 **membres individuels** et 15 membres institutionnels. En comparaison internationale, et au vu du nombre de sociologues engagés dans une organisation par rapport à la densité de population du pays, la SSS fait plutôt bonne figure. La SSS est également l'une des plus importantes sociétés de l'ASSH.

Le **prochain congrès important** aura lieu les 7-8-9 septembre 2009 à l'Université de Genève, sous le titre de « Identité et transformation des modes de vie ». Ce thème est susceptible d'intéresser l'ensemble de la sociologie suisse ; après trois congrès avec des sujets beaucoup plus ciblés, ce thème, plus général, devrait favoriser une participation plus large.

b) Revue Suisse de Sociologie (SZfS)

Max Bergman, rédacteur en chef de la Revue, a signé un accord avec le président et le responsable des éditions Seismo en ce qui concerne la production de la Revue et les plans et processus afférents, accord que le comité a approuvé ; les travaux de fabrication de la Revue, depuis l'acceptation des textes jusqu'à la publication et l'envoi, se passent désormais de façon considérablement plus professionnelle qu'auparavant.

L'envoi du premier numéro est imminent ; les prochains numéros 2008 sont déjà en cours d'élaboration et la Revue va pouvoir publier cette année ses trois numéros. Il s'avère que la ponctualité de la parution a également un impact sur le ranking au sein de l'ASSH et qu'elle sera déterminante en ce qui concerne le projet d'indexation auprès de l'Index Social Science Citation. Depuis 2007, les contributions de la Revue sont disponibles par le biais d'EBSCO, à la rubrique « SocINDEX with full text ». Depuis peu, le contenu en est également disponible par Google.

c) Bulletin

Les numéros 132 et 133 du Bulletin ont été publiés. Comme d'habitude, l'un se consacre aux informations internes de la Société, et l'autre à un thème particulier, cette fois-ci à la question très actuelle de l'éthique.

d) Editions Seismo

Pour la quatrième année consécutive, les éditions Seismo peuvent se targuer de présenter des comptes annuels réjouissants. Le chiffre d'affaire se monte à 400'000 francs environ, et présente un bénéfice net de plusieurs milliers de francs. Cet argent sera essentiellement investi dans la filiale de Genève qui a déjà commencé à fonctionner, ceci avec succès.

La filiale de Genève est gérée par Cornelia Hummel ; l'an passé, elle a déjà préparé quatre ou cinq ouvrages qui sont pratiquement prêts à être publiés. La présence de Seismo en Suisse Romande est ainsi effectivement assurée.

4. Rechnung 2007 und Budget 2008 und 2009

Les comptes annuels, qui sont lus par le président, montrent que le financement de la SSS est solide. Le budget 2009 prévoit que la rubrique « collaborations internationales » soit dotée de moyens supplémentaires parce qu'un délégué du comité devra se rendre à la première « National Associations Delegates Conference » de l'ISA (qui aura lieu à Taiwan) et parce que le comité souhaite également prendre part au congrès de l'ESA à Lisbonne. Les autres postes du budget restent inchangés.

5. Rapport des réviseurs

Jean-Pierre Fragnière et Jürg Schaufelberger, réviseurs des comptes, ont accompli leur mandat. Les comptes de l'année 2007 se clôturent par un bénéfice de 4'455.48 francs. Le bilan au 31.12.2007 s'élevait à 193'859.46 francs. Un rapport écrit des deux réviseurs, recommandant de donner décharge au comité, est présenté et lu par le président.

6. Décharge du comité

Décision de l'assemblée générale : à l'unanimité, l'assemblée générale donne décharge au comité pour l'année 2007.

7. Normes éthiques de la SSS

Le président rappelle le détail des circonstances qui ont entouré la question des normes éthiques dans la pratique de la sociologie. Dans un premier temps, sur mandat d'un groupe de membres de la SSS, le comité avait constitué un groupe de travail qui, après s'être penché sur la question, a présenté l'automne passé un projet de normes à l'assemblée générale de Bâle. Mais l'AG a refusé d'entériner ce projet proposant que le thème fasse l'objet d'une discussion élargie à laquelle tous les membres de la société pourraient prendre part. Le bulletin suivant s'est donc entièrement consacré à ce thème. Seuls cinq membres ont saisi l'occasion de cette consultation pour s'exprimer par mail, la tendance générale étant plutôt au refus. Peu après cette consultation, l'ASSH a été incidemment informée que les Académies suisses des sciences avaient mis au point un papier de travail sur le sujet, qui était sur le point d'être publié. Le comité a contrôlé la véracité de cette proposition et l'a trouvée meilleure que tout ce qui avait pu être fait jusque là dans ce domaine. En effet, la brochure intitulée « Intégrité scientifique » est claire, elle se concentre sur les questions principales et notamment, elle adopte une position claire sur les aspects juridiques. Il ne sert donc plus à rien d'émettre des règles propres à la sociologie. C'est pourquoi le comité propose à l'Assemblée générale d'adopter elle aussi les règles émises dans l'ouvrage « Intégrité scientifique » des Académies suisses des sciences et de renoncer par-là à émettre ses propres normes éthiques.

Décision: Par 10 voix et une abstention, l'AG décide d'adopter le règlement des Académies suisses des sciences « Intégrité scientifique » et de renoncer à émettre ses propres normes éthiques.

8. Divers

Claudine Burton-Jeangros donne des informations concernant les **Programmes doctoraux** de la « Conférence universitaire de Suisse occidentale » pour la sociologie (www.cuso.ch). L'inscription sera reprise dans le prochain Bulletin et le lien Internet sera publié dans la Newsletter, tant il est vrai que beaucoup de sociologues suisse connaissent peu ou pas du tout ce programme. L'association de plusieurs universités proposant la possibilité du doctorat de sociologie représente sans aucun doute un modèle d'avenir qui devrait également intéresser la Suisse alémanique et peut-être même y être copiée.

L'**European Science Foundation** (ESF, association des agences européennes d'encouragement à la recherche) accepte désormais des mandats de recherche. On peut suggérer des projets sans qu'il soit nécessaire de se mettre en réseau supranational ou de devoir soumettre un thème précis. En conséquence de quoi, l'ESF va prendre une grande importance pour la recherche libre.

L'AG s'est conclue à 17 heures 45.

Kreuzlingen, le 1er juillet 2008

Astrid Hungerbühler/Christoph Maeder

Traduction

Nicolas Couchepin, Cormérod